



Expertise - Conseil

Expertise sécurité

Objectifs :

- Déterminer les besoins et les obligations de l'entreprise dans les domaines souhaités (incendie, chimique, radiologique ...).
- Identifier les écarts et non conformités réglementaires ou normatives.
- Sensibiliser votre personnel à la sécurité et à la prévention des risques.

Public :

- ICPE, entreprise SEVESO, ERP...

Durée :

- Déterminer en fonction du nombre de salariés et de l'activité de l'entreprise.

PROGRAMME & MÉTHODE:

- Dans le cadre d'une expertise ou bien d'une demande de conseil dans les domaines affiliés à la santé et la sécurité au travail, **SAFE** s'engage à vous proposer parmi son panel de formateur/conseiller les agents les plus qualifiés et vous permettant de répondre au mieux à vos attentes.
- Après une rencontre en amont entre le comité de direction de votre établissement et notre équipe, plusieurs visites seront programmées et organisées entre vous et notre expert.
- A l'issue, un compte rendu écrit de la situation vous sera proposé avec les écarts et non conformités constatés conformément à la veille réglementaire que nous organisons.
- Nous vous épaulerons dans la réalisation de votre plan d'action et la mise en place de mesure de suivi.

Gage de qualité

Nos experts, au-delà de leurs expériences professionnelles et de leurs diplômes dans le domaine de la sécurité et de la prévention des risques, ont été reconnus par la préfecture régionale comme intervenant professionnel en prévention des risques (IPRP).